

# DITES NON À LA LOI

# DE TRANSFORMATION ~~DESTRUCTION~~ DE LA FONCTION PUBLIQUE !



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

L'intérêt général et le service rendu auprès de tous les publics, la liberté d'action des personnels dégagée des intérêts marchands et de toute pression politique et administrative hérités de la Libération sont remis en cause d'une manière inédite depuis 1945.

## En grève !

Après les mobilisations interprofessionnelles et éducation du 19 mars, du 30 mars et du 4 avril,

## Le jeudi 9 mai

Grève dans toute la Fonction Publique contre la casse du Statut de la Fonction Publique et de l'outil de transparence et de défense que sont les Commissions Administratives Paritaires.

Dans l'académie de Lyon par exemple :

Lors des dernières mutations intra ce sont près de 180 corrections et/ou optimisations et près de 30% du projet de mutation de l'administration qui a été modifié lors des CAPA.

Sur les contestations des rendez-vous de carrière cette année près de 50% des situations ont été revues à la hausse en CAPA.

Avec ce projet, c'est terminé !

## Suppression de l'examen collectif des promotions et des mutations :

Le Rectorat prendrait ses décisions pour chaque collègue sans réunir aucune instance paritaire et sans avoir à se justifier, c'est l'individualisation arbitraire des carrières.

Pour tout recours, les collègues devraient produire devant le tribunal administratif les preuves justifiant qu'ils ont été lésés ! Comment les réunir sans aucun contrôle par quiconque, sans document global comparatif ? Mettre les collègues à la merci des hiérarchies, c'est instaurer une insécurité pour toutes et tous. Les CAPA et CAPN seraient presque toutes supprimées à l'exception des procédures disciplinaires.

## Suppression des CHSCT :

L'amélioration des conditions de travail n'est plus une obligation pour l'employeur.

## Recours généralisé aux emplois contractuels

à tous les niveaux, y compris pour des directions d'établissement...

## introduction d'une rupture conventionnelle, mobilité imposée, etc...

Tout est fait dans ce projet de loi pour « accompagner » le vaste plan de restructuration dans le cadre des 120 000 suppressions d'emplois prévues d'ici 2022, avec les pressions sur les personnels qui les accompagnent.

**#STOP  
MEPRIS !**



**Contre les réformes Blanquer  
et la casse de la Fonction Publique :**

**Grève et manifestation le 9 mai**



## Réforme du système éducatif « Pour une Ecole de la confiance »

- ✓ **Museler les personnels** en étendant le devoir de réserve et empêcher toute critique de l'Institution.
- ✓ Contraindre les communes à financer l'enseignement privé en abaissant l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans.
- ✓ Création d'établissements publics locaux d'enseignement international (EPLEI) pour les milieux favorisés, avec un financement possible sur fonds privés.
- ✓ **Amendement coup de force : création « d'établissements publics des savoirs fondamentaux »** regroupant classes et personnels du 1<sup>er</sup> degré dans des super-collèges dirigés par de super-managers.  
C'est une « **école du socle** » qui menace les cultures professionnelles du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>d</sup> degré, la liberté pédagogique et les statuts particuliers.
- ✓ Le recours à la déréglementation au nom de l'expérimentation et de l'innovation facilité pour **affaiblir les règles statutaires** et imposer l'annualisation des services.
- ✓ Création d'un Conseil d'Evaluation de l'Ecole, soumis au Ministre : outil de classement des établissements, de pressions sur les pratiques, et de mesure de la « performance des personnels » au travers des contrats d'objectifs.
- ✓ Mise au pas de la formation initiale par la suppression des ESPE, remplacées par les Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Education (INSPE), sous le contrôle direct du Ministre.
- ✓ Sous couvert de pré-recrutements, création de contrats d'AED pour placer devant les élèves des personnels sous-payés, sous-formés et non-titulaires du concours.



## Préparation de rentrée 2019 : danger !

### Dans les collèges, de fausses réponses à la hausse démographique :

- **Suppressions d'heures postes** mais explosion des HSA
- **Relèvement des seuils d'ouverture** de classe
- **Aucun poste de CPE, d'AED ou de Psyen** supplémentaire

### Dans les lycées, les effets délétères du nouveau lycée :

- **Spécialisation des établissements** et **inégalités territoriales renforcées**
- **Mise en concurrence des disciplines**
- **Enseignements technologiques fragilisés**
- **Pression d'une orientation permanente**
- **Emplois du temps dégradés**

### ... et du nouveau BAC

- **Evaluation permanente** : usine à gaz, pression des élèves et des équipes
- **Bac local discriminant dans Parcoursup** ( 50 % d'épreuves corri-gées locale-ment)